

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 29 novembre 2021, à 18h30 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers, Xavier Bouhy, Richard Doyon et Francis Fecteau ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absente : Mme Nancy Lessard.

Le secrétaire de l'assemblée est monsieur Félix Nunez

La présente séance extraordinaire a été convoquée par Monsieur Félix Nunez, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du calendrier des séances 2022
4. Adoption du contrat de fourniture de sel
5. Adoption du programme de sensibilisation du grand public – MRC de Robert-Cliche
6. Période de questions et commentaires.
7. Levée de la session.

2021-11-202

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2021-11-203

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-11-204

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2022

ATTENDU QUE l'article 148 du Conseil Municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Proposé par madame Patricia Bolduc

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil Municipal pour 2022, qui se tiendront les LUNDIS et qui débiteront à 19 h 30 soient :

10 janvier	7 février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	1^{er} août
12 septembre	3 octobre
7 novembre	5 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié, par la directrice générale, conformément à la Loi qui régit la Municipalité

ADOPTÉE

2021-11-205

ADOPTION DU CONTRAT DE FOURNITURE DE SEL

ATTENDU QU'UN appel d'offres a été déposé pour faire l'acquisition de 600 tonnes de sel de voirie;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des propositions, le 14 octobre, deux (2) entreprises invitées ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite :

- Compass Minerals Canada Corp : 98.24 \$ par tonne taxes non-incluses
- Mines Seleine, division de K+S Sel Windsor Itée : 86.99 \$ par tonne taxes non-incluses

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes à l'appel d'offres ;

Proposé par monsieur Richard Doyon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission de Mine Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée au montant de 86.99 \$ par tonne taxes non incluses pour une quantité de 600 tonnes pour la saison 2021-2022.

ADOPTÉE

2021-11-206

ADOPTION DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC – MRC DE ROBERT-CLICHE

ATTENDU que la MRC de Robert-Cliche met en place un programme de sensibilisation du grand public qui a pour but de rejoindre tous les citoyens, les informer des dangers pour qu'ils puissent adopter des comportements préventifs, afin de diminuer les risques de décès et les pertes matérielles au niveau de la sécurité incendie;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le programme de sensibilisation du grand public de la MRC de Robert-Cliche.

ADOPTÉE

2021-11-207

ADOPTION VOILET 2 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Victor a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Victor désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 2 du PPASEP afin de compenser les pertes financières des producteurs qui ont dû modifier leurs pratiques agricoles dans les aires de protection des sources d'eau potable;

POUR CES MOTIFS,

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Victor autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du PPASEP;

QUE monsieur Félix Nunez (titre), soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs aux compensations des pertes financières des producteurs agricoles dans le cadre du volet 2 du PPASEP.

ADOPTÉE

2021-11-208

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance extraordinaire est levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Félix Nunez
Directeur général
Secrétaire-Trésorier